

Nom – Prénom :

Grade et fonction :

Etablissement ou service :

Monsieur le Recteur,
s/c Madame (Monsieur) le Directeur
(Directrice) Proviseur (e), Principal (e)
du

Conformément aux dispositions prévues :
à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires
à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'État, définissant l'attribution
des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation
syndicale.

Ce stage se déroulera :

Le 18 Novembre 2021 de 13h à 17h

au collège Marseilleveyre, 13008 MARSEILLE

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme
agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation
syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

Fait à
le
signature